

OFFRE D'EMPLOI

Chargé-e de Recherche (m/f) temps-plein / CDI

Service Infor Gaz Elec / Collectif Solidarité Contre l'Exclusion asbl

1. Contexte de la fonction

Créé en 1996, le *Collectif Solidarité Contre l'Exclusion asbl* est une organisation qui associe des personnes, des associations et des acteurs syndicaux (dont la FGTB Bxl et la CSC Bxl) qui unissent leurs forces pour lutter contre l'exclusion (www.ensemble.be).

Outre son objet social général, l'association a entre autres pour objet de promouvoir le droit à l'énergie. Dans ce cadre, elle a été chargée par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Environnement) de créer, en 2007, un service Infor Gaz Elec (www.inforgazelec.be).

En effet, en application des directives européennes, la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité en région bruxelloise pour les clients résidentiels est intervenue le 1^{er} janvier 2007. Elle a profondément changé les rapports entre les ménages et leur(s) fournisseur(s) d'énergie(s). Une nouvelle relation contractuelle est née dans le cadre de cette libéralisation. Les ménages ne sont plus des abonnés d'un service public chargé de leur fournir du gaz et de l'électricité à un tarif fixé pour tous et selon les conditions du règlement général de fourniture. Ils sont désormais des clients de fournisseurs indépendants.

Ce nouveau lien, contractuel, met en relation des fournisseurs commerciaux qui font offres de fourniture et de services avec des clients, les ménages, qui doivent comparer, faire jouer la concurrence et choisir un (ou des) fournisseur(s).

Ces démarches ne sont pas à la portée de tous. Une partie du public, et en particulier les plus fragilisés, ne dispose ni des informations utiles ni des capacités requises pour saisir les opportunités liées à l'ouverture du marché et à la diversité des offres.

La rareté des services d'accueil auprès des fournisseurs, le coût pour l'usager des call-center pouvant répondre à leurs questions, la méconnaissance des tarifs sociaux et les techniques de vente trompeuses génèrent des effets négatifs auprès des plus fragilisés.

L'offre d'une aide au choix de contrat et d'un accompagnement personnalisé indépendant est devenu essentiel pour favoriser l'accès de tous à l'énergie. Ils seront plus importants encore à l'avenir, avec la multiplication des types de contrats et le développement de la « tarification dynamique » de l'électricité. En outre, l'accès à l'énergie (gaz -électricité) fait partie du « droit à un logement décent » protégé par la Constitution belge (art 23). La délivrance de ces biens de première nécessité fait donc l'objet de protections légales et réglementaires particulières en évolution constante (tant au niveau européen, fédéral que régional). La capacité pour les ménages de connaître et de faire valoir ces droits nécessite elle aussi un accompagnement pour être effective, qui leur est offert par le service Infor gaz



Elec.

Le Service Infor Gaz-Elec (IGE) a donc pour missions principales :

- 1. D'offrir un service d'information concernant l'accès à l'énergie dans le cadre de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité,
- 2. D'effectuer un travail d'analyse et de recherche sur l'accès à l'énergie et sur l'effectivité du droit à cet accès, dont il assume la diffusion générale.

Ses missions se déclinent comme suit :

- 1. D'informer individuellement et collectivement sur l'accès à l'énergie dans le cadre de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité d'un public fragilisé,
- 2. D'accompagner toute personne qui le désire dans ses démarches administratives concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie,
- 3. D'accompagner physiquement les personnes qui le désirent dans leurs démarches administratives concernant l'accès à l'énergie dans le cadre de la libéralisation des marchés et plus particulièrement de délivrer des conseils personnalisés sur le choix du meilleur fournisseur de gaz et/ou d'électricité selon la situation de la personne,
- 4. Développer et entretenir un réseau de partenaires agissant dans le même domaine et établir des collaborations avec ceux-ci (et en particulier avec la Coordination Gaz Eau Electricité),
- 5. D'effectuer un recueil et une analyse de données à propos de l'accès à l'énergie dans le cadre de la libéralisation auprès du public fragilisé et des partenaires,
- 6. Donner aux ménages bruxellois et au public du service d'information sur le gaz et électricité la possibilité d'accès à une information, un conseil et un accompagnement juridique en matière d'accès à l'énergie.
- 7. De rapporter ces données et analyses aux autorités et personnes concernées.

Afin de mettre en œuvre ce projet et d'assurer ces missions, le CSCE asbl a mis en place une équipe de 10 personnes (7,5 ETP) :

- Un coordinateur de service,
- Un chargé de recherche (mi-temps),
- Quatre conseillers(ères) chargés(es) de l'accompagnement,
- Deux conseillères juridiques,
- Une assistante chargée d'accueil et de conseil.
- Une chargé de communication

L'ensemble de l'équipe travaille sous la responsabilité d'un Comité de pilotage et du Conseil d'administration du CSCE asbl et des personnes auxquelles ils délèguent une autorité.

Jusqu'ici l'activité de recherche du service a été principalement axée sur la rédaction d'un rapport de recherche annuel qui fait le point sur l'évolution du marché du gaz et de l'électricité en RBC, avec un focus particulier sur l'accès à l'énergie et sur la protection des consommateurs, en s'appuyant sur une connaissance de terrain (issue de l'activité de conseil individuel du service) des problèmes



rencontrés par les consommateurs bruxellois et en lien avec les différentes évolutions du marché et les débats ouverts au niveau de sa régulation publique. Ce rapport, transmis à l'autorité subsidiante, sert de base, d'une part, pour la mise à jour et le développement des connaissances internes du service mais aussi, d'autre part, pour sa participation aux débats publics relatifs à l'accès à l'énergie, aux instances de consultations dont le service fait partie (Comité des usagers du gaz et de l'électricité), pour répondre aux consultations ouvertes par le régulateur bruxellois du marché du gaz et de l'électricité (Brugel), voire pour étayer des réponses à des demandes d'auditions parlementaires.

Afin de permettre, dans le contexte de la complexification croissante du marché du gaz et de l'électricité (multiplication prévue des contrats, tarification dynamique, etc), au service de développer son pôle recherche, de maintenir à un niveau suffisant ses connaissances et de répondre aux diverses demandes d'avis, la Région de Bruxelles-Capitale a soutenu le renforcement de l'équipe d'Infor Gaz Elec par la création d'un nouveau poste de chargé.e de recherche CDI temps plein (qui s'ajoute au poste mi-temps actuel) à partir de septembre 2021.

2. Votre rôle

- Réaliser (en collaboration avec le chargé de recherche mi-temps en place et l'ensemble de l'équipe) le rapport de recherche ;
- Etudier le marché de l'énergie dans le secteur du gaz et de l'électricité (évolution des prix, des offres, stratégie des fournisseurs...) avec un focus sur les droits et la protection sociale des consommateurs;
- Etudier les enjeux et évolutions du secteur au niveau législatif, réglementaire, économique et technologique ;
- Analyser l'évolution de l'accès à l'énergie des ménages en région bruxelloise ;
- Analyser l'évolution de la précarité énergétique en région bruxelloise
- S'informer sur l'évolution des politiques énergétiques au niveau national et européen ;
- Suivre les évolutions technologiques et leurs enjeux.

3. Votre fonction

- Participer à la réalisation du rapport de recherche. Concevoir (en collaboration avec votre collègue chargé de recherche) la structure des rapports, les projets d'analyses, faire valider, réaliser et effectuer la rédaction finale de ceux-ci. Participer à des réunions, notamment du Comité de support et y présenter les projets en cours ou les résultats des études réalisées,
- Etablir des notes et analyses nécessaires à la participation du service aux différents groupes de travail et des consultations publiques auxquelles il participe ;
- Participer à l'accompagnement d'usagers afin d'avoir une connaissance directe des problèmes rencontrés ;
- Etablir les partenariats, les collaborations ou la collecte d'informations nécessaires pour la réalisation de ce rapport et des missions de l'association,
- Participer à des débats publics sur des thèmes liés à l'accès à l'énergie et/ou à leur organisation ;
- Assurer la publication et la diffusion des études et analyses, notamment au sein de la revue du CSCE (Ensemble!).



- Si possible et selon les disponibilités, intégrer ou contribuer à monter des réseaux des collaborations en matière de défense et de recherche sur le droit à l'énergie (gaz-électricité) au niveau belge et européen (identifier les problèmes communs rencontrés, les bonnes pratiques, les évolutions en cours, etc).
- Si possible et en fonction des disponibilités et opportunités, participer à la rédaction de publications scientifiques avec d'autres chercheurs en lien avec les activités du service et dans le cadre des domaines de recherche su service.

4. Compétences

Vous possédez les compétences professionnelles :

- Une expérience dans le domaine de la recherche, de l'analyse de la rédaction de rapports et d'articles.
- La connaissance du secteur du Gaz et de l'Electricité est un atout.

Vous possédez les compétences personnelles suivantes :

- Sensible aux enjeux de société liés à la lutte contre l'exclusion et à ce projet.
- Intérêt envers l'économie et la technologie de l'énergie, curiosité par rapport à la matière.
- Rigueur méthodologique tant qualitative que quantitative.
- Capacité d'analyse.
- A l'aise avec les chiffres, vous les interprétez facilement
- Esprit critique.
- Expérience (professionnelle ou bénévole) du secteur associatif et/ou académique.
- Sens aigu de l'organisation, vous êtes méthodique, axé(e) sur les processus et rigoureux(se) dans l'exécution des tâches et missions qui vous incombent.
- Esprit proactif et faites preuve d'initiative dans la recherche et l'implémentation de solutions appropriées aux problèmes rencontrés.
- Ouvert(e) aux changements, avez le sens de l'adaptation et faites preuve de flexibilité.
- Preuve de loyauté et agissez selon le principe d'intégrité.
- Esprit de collégialité et collaborez activement à la réalisation des objectifs du groupe.
- Sociable en toute circonstance.
- Excellentes aptitudes communicatives aussi bien orales qu'écrites. Vous pouvez facilement vulgariser des textes scientifiques.
- Maîtrise du français, connaissance de l'anglais (bilingue) et du néerlandais (au moins passif).

5. Expérience professionnelle



Expérience professionnelle de minimum un an (stages et expériences non-rémunérées compris).

6. Conditions de travail

Vous serez engagé(e) à durée indéterminée.

Vous serez engagé(e) avec le grade de Conseiller chargé-e de recherche, selon les conditions de rémunération fixées par la Commission paritaire 329.02 (échelle 5). Plus de précisions seront fournies sur demande. L'ancienneté utile pourra être reconnue dans des limites à convenir.

Vous pourrez, le cas échéant, bénéficier d'une prime de bilinguisme.

Vous rejoindrez une équipe dynamique et expérimentée, se situant à la pointe en matière d'information et de défense des consommateurs de gaz et électricité en Belgique et dont la qualité du travail est largement reconnue par tous les acteurs concernés.

Vous pourrez vous appuyer sur la connaissance du secteur et l'expérience de recherche accumulée par le service depuis 2007.

Vous pourrez développer des recherches dans un domaine en pleine expansion, dont les évolutions technologiques et réglementaires sont constantes, qui touche à des enjeux importants en termes de cohésion sociale et dans le cadre d'un travail qui aura un impact direct sur la société.

Vous pourrez produire un travail qui allie rigueur et engagement social, contacts dans le monde associatif et dans le monde académique, avec éventuellement une ouverture à l'international.

Le temps de travail est de 36h/semaine (vous prestez 38h/semaine et bénéficié de deux heures de RTT par semaine, soit 12 jours par an).

Régime de congé intéressant (minimum 32 jours de congé/an).

Votre temps de travail sera organisé de façon concertée et convenue ensemble, en fonction des attentes de notre service et vos contraintes éventuelles.

7. Informations supplémentaires

Plus d'informations sur le contenu de la fonction peuvent être obtenues auprès de Nicolas PONCIN (Coordinateur du service Infor Gaz Elec) 02/209.21.93 – job@asbl-csce.be

8. Conditions de participation

Diplôme requis

Master ou Doctorat.



Procédure de recrutement

Si, sur base de votre C.V. et votre lettre de motivation, votre candidature est retenue, vous serez convié à un test écrit (mi-septembre).

Si vous réussissez celui-ci, vous serez convié à un entretien oral.

Ensuite, un dernier entretien aura éventuellement lieu pour départager des candidats.

Candidature

Dépôt des candidatures pour le 06/09/2021.

L'entrée en fonction est souhaitée dans le courant du mois de septembre.

Pour déposer votre candidature, merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de Arnaud Lismond-Mertes, Secrétaire général du Collectif solidarité contre l'exclusion Asbl – Infor Gaz Elec, uniquement par mail à job@asbl-csce.be

www.inforgazelec.be